

L'Acte de l'IA : le cadre législatif européen pour les systèmes d'intelligence artificielle

L'Union européenne et l'encadrement de l'intelligence artificielle avec l'AI Act

La position de l'Union européenne sur la régulation de l'intelligence artificielle avec l'AI Act

Avec l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA), la problématique de réguler son emploi devient de plus en plus inquiétante pour les États. C'est dans ce contexte que l'Union européenne (UE) a adopté l'AI Act, un texte visant à cadrer l'IA et à encourager des pratiques éthiques et responsables.

Motivations derrière l'IA Act

L'UE a décidé d'intervenir dans le domaine de la régulation de l'IA, un secteur où elle peut promouvoir ses principes et imposer ses normes aux acteurs du marché européen. L'objectif est de favoriser une IA "digne de confiance" respectant les

libertés fondamentales des citoyens tout en stimulant l'innovation.

Le contenu de l'AI Act impose des obligations différenciées en fonction du niveau de danger représenté par les systèmes d'IA. Les systèmes les plus intrusifs et risqués, comme la manipulation des individus ou la reconnaissance faciale algorithmique, font l'objet d'un encadrement strict et pourraient être proscrits.

Une régulation progressive

Ce règlement distingue différentes catégories de systèmes d'IA selon leur niveau de risque. Les systèmes à haut risque, tels que ceux utilisés dans les processus de recrutement ou de détermination des droits sociaux, sont soumis à des obligations renforcées en matière de gouvernance, de transparence et de sécurité informatique.

En revanche, les systèmes à risques faibles ou limités, comme la classification de dossiers, sont soumis à des obligations moins contraignantes en matière de transparence et de supervision humaine.

Critiques et défis à relever

L'adoption de l'AI Act a rencontré des difficultés, et des réserves ont été exprimées notamment sur la définition des modèles jugés "à risque systémique" et certaines dispositions perçues comme trop souples. Des zones d'ombres subsistent et des normes techniques doivent être établies pour assurer le respect du règlement.

Enfin, l'AI Act ne constitue pas en soi une réponse complète à toutes les questions soulevées par l'IA. Il devra être combiné à d'autres textes européens comme le RGPD, le DSA et le DMA pour assurer une régulation exhaustive et efficace de

l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Conclusion

L'Union européenne a pris une mesure significative en adoptant l'AI Act pour encadrer l'usage de l'intelligence artificielle en Europe. Il reste à voir comment ce texte sera mis en pratique et s'il parviendra à relever les défis éthiques, politiques et économiques liés à l'IA. Il est indéniable que l'autorégulation des grandes entreprises du secteur de l'IA n'est plus envisageable, et que des réglementations strictes sont indispensables pour garantir une utilisation responsable et éthique de cette technologie.